

## Accueil extrascolaire de Misery-Courtion Devoirs surveillés

Si vous avez besoin que votre enfant, en âge de scolarité, soit pris en charge à différents moments de la journée, en fixe ou en souple, l'accueil extrascolaire (AES) se réjouit de l'accueillir **dès le 29 août 2019 dans les locaux qui se situent au restaurant de l'Etoile à Courtion.**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Période 1	<b>11.40-13.30</b>	<b>11.40-13.30</b>	<b>11.40-13.30</b>	<b>11.40-13.30</b>	<b>11.40-13.30</b>
Période 1a	13.30-15.15	13.30-15.15	Fermé	13.30-15.15	13.30-15.15
Période 2	<b>15.15-17.00</b>	<b>15.15-17.00</b>	Fermé	<b>15.15-17.00</b>	<b>15.15-17.00</b>
Période 3a	17.00-17.45	17.00-17.45	Fermé	17.00-17.45	17.00-17.45
Période 3b	17.45-18.30	17.45-18.30	Fermé	17.45-18.30	17.45-18.30

Si le nombre d'inscriptions devait être suffisant, il sera possible d'ouvrir les périodes inscrites en grises dès 3 inscriptions en fixe.

Pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter:

Janique Jenny, responsable de l'AES au 077 406 02 66 ou 026 475 15 77 ou par email [janique.jenny@kibelac.org](mailto:janique.jenny@kibelac.org)

**Pendant la période 2, les enfants peuvent faire leurs devoirs mais le contrôle et le suivi restent de la responsabilité des parents.**

Vous trouverez les documents d'inscription à l'administration communale ou sur [www.kibelac.org](http://www.kibelac.org)



